



**N° 18.19**  
**APPROBATION DU**  
**COMPTE DE GESTION 2017**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Le conseil syndical dûment convoqué le 30 mai 2018, s'est réuni en session ordinaire à Moras, le 1<sup>er</sup> juin de l'an deux mille dix-huit, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre JOURDAIN.

Nombre de membres en exercice : 105 titulaires / 58 Présents / 59 Votants :

**PRESENTS OU REPRESENTES :**

- ① - Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (22)
- ② - Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (5)
- ③ - Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (5)
- ④ - Communauté de Communes Les Vals du Dauphiné (6)
- ⑤ - Communauté de Communes Les Balcons du Dauphiné (22)

1 pouvoir déposé

Après signature de la feuille de présence, vérification du quorum.

M. Jean-Marie BOSCH est nommé secrétaire de séance.

Il est exposé :

Vu les orientations proposées en fonctionnement et en investissement,  
Vu l'adoption des contributions au 01<sup>er</sup> Janvier 2017  
Vu le Code général des collectivités territoriales

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment son article 54

Vu l'arrêté du 27 décembre 2005 modifié relatif à l'instruction budgétaire et comptable M. 14;

A la suite de l'approbation du compte administratif 2017, il est présenté le compte de gestion présenté par le comptable, Monsieur le Trésorier de la Verpillière, au titre de 2017.

Les documents joints font apparaître le résultat de clôture

L'exercice 2017 se solde donc par :

☐ un excédent de fonctionnement de :	3 809 875,44 €
☐ un excédent d'investissement de :	1 195 461,49 €
☐ des restes à réaliser d'investissement de :	
✓ en recettes :	22 542,84 €
✓ en dépenses :	1 712 988.12 €

Je propose donc au Comité Syndical :

- de donner acte de la présentation du compte de gestion au titre de l'exercice 2017, tels que présentés ci-avant,
- de constater la conformité des comptes de gestion pour l'exercice 2017 et du compte administratif pour l'exercice 2017
- d'approuver le compte de gestion présenté

La présente délibération a été adoptée à

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures,  
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de  
publicités effectuées

**HEYRIEUX, le 06.06 2018**

Le Président,  
Jean-Pierre JOURDAT



## Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services personnalisés

20900 - SYNDICAT MIXTE NORD DAUPHINE

Exercice 2017

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2016	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2017	RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2017
I - Budget principal					
Investissement	726 172,26	0,00	469 289,23	0,00	1 195 461,49
Fonctionnement	2 047 761,18	0,00	1 762 114,26	0,00	3 809 875,44
TOTAL I	2 773 933,44	0,00	2 231 403,49	0,00	5 005 336,93
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	2 773 933,44	0,00	2 231 403,49	0,00	5 005 336,93

## Résultats budgétaires de l'exercice

20900 - SYNDICAT MIXTE NORD DAUPHINE

Exercice 2017

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	4 723 697,85	26 370 051,08	31 093 748,93
Titres de recette émis (b)	2 141 747,79	25 091 257,81	27 233 005,60
Réductions de titres (c)	0,00	433 352,13	433 352,13
Recettes nettes (d = b - c)	2 141 747,79	24 657 905,68	26 799 653,47
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	4 723 697,85	26 348 020,78	31 071 718,63
Mandats émis (f)	1 672 458,56	23 754 141,82	25 426 600,38
Annulations de mandats (g)	0,00	858 350,40	858 350,40
Depenses nettes (h = f - g)	1 672 458,56	22 895 791,42	24 568 249,98
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	469 289,23	1 762 114,26	2 231 403,49
(h - d) Déficit			